

Nombres de délégués -  
 Afférents au Conseil : 49  
 - En exercice : 49  
 Qui ont pris part  
 à la délibération : 36  
 Votes exprimés : 36  
 POUR : 36  
 CONTRE : 0  
 Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
 16 janvier 2024  
Date d'affichage :  
 16 janvier 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
 du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE, absent excusé (pouvoir à Claude CATRIN) – Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Sandra PICART) – Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) - Claudine MANIGAULT – Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –  
Absents excusés : Florian FRAYER - Christophe GENTIL – Clément POINTEAU – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Catherine VERNEAU – Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON -  
Absents : Jacqueline DUPLESSY - Bertrand LEBLANC – Michel GCHWEINDER - Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU SEREIN**  
**DESIGNATION DES DELEGUES**

Cette délibération annule et remplace celle numérotée 2024/008 en raison d'une erreur informatique qui a supprimé une ligne sur le tableau des délégués.

Le Président rappelle que les représentants de la CCS au sein de Syndicat Mixte du Bassin du Serein ont été désignés par délibération en date du 3 Août 2020 modifié le 15 mai 2023.

Monsieur Alain MAC VEIGH (commune de SARRY) et Monsieur Jean-Mary SUINOT sont décédés. Ils étaient respectivement délégué titulaire et délégué suppléant. Aussi, il convient de désigner deux nouveaux délégués pour les remplacer.

Un appel à candidature a été lancé afin que les communes puissent proposer des candidatures. Il a fait ressortir les candidatures suivantes :

- Madame BOURSIER Françoise, commune de SARRY,
- Monsieur Christian LARDIN, commune de SARRY.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DESIGNE Madame Françoise BOURSIER, déléguée titulaire, pour représenter la Communauté de Communes auprès du Syndicat Mixte du Bassin du Serein :

DESIGNE Monsieur Christian LARDIN, délégué suppléant, pour représenter la Communauté de Communes auprès du Syndicat Mixte du Bassin du Serein :

DIT que les délégués sont donc les suivants, pour représenter la Communauté de Communes auprès du Syndicat Mixte du Bassin du Serein :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
COUDRET Yannick	MITENNE Gaëtan
MARTIN Marc	GONCALVES DA COSTA Maryline
CHARMET Bruno	BOQUET Richard
OPIOLA Christian	LORPHELIN Anne
DESCHAUMES Philippe	MONNOT Régis
DE DEMO Jacqueline	BOURILLOT Stève
GROGUENIN Jean-Louis	KLALBZAN Alain
GENTIL Christophe	JAUMOTTE Philippe
COURTOIS Xavier	DUPLESSY Jacqueline

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MANIGAULT Claudine	PESTEL Bruno
FERRADOU Bernard	GEORGES Marcel
SIMONNET Daniel	DUBOIS Pascal
CHEYSSON Christophe	LARDIN Christian
BOURSIER Françoise	LOPEZ Jean-Louis
NOIROT Pierre	NAULOT Louis
ENFRUN Bernard	RIOTTE Rodolphe

CHARGE le Président de notifier cette délibération au Syndicat du Bassin du Serein.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Rémy VIDAL



Le Président,  
Xavier COURTOIS

